La Clarm

Présentation

La Clarm est la société de 3F dédiée à l’accession sociale à la propriété. Sa vocation ? Construire en Île-de-France des logements neufs et les vendre à des prix attractifs et des conditions sécurisées à des ménages aux revenus modestes.

La mission de la Clarm

Coopérative **HLM**, la **Clarm** a rejoint **3F** en 2000.

Depuis 2014, elle facilite **l’accession à la propriété** en **Île-de-France** et favorise les **parcours résidentiels** des **locataires**.

Sa mission est double :

- construire des programmes **immobiliers** neufs (**appartements** ou **maisons individuelles**) dans les départements franciliens ;
- vendre ces biens à des prix abordables et des conditions sécurisées à des familles modestes désireuses de devenir **propriétaires** de leur **habitation**.

L’action de la Clarm

En trois ans, l’activité de la Clarm s’est beaucoup développée en capitalisant sur le savoir-faire de 3F.

Fin 2017, la société avait livré 91 **logements** et signé 103 contrats de réservation et 90 actes de vente.

Toutes les opérations de la Clarm :

- sont réalisées en partenariat avec les **collectivités territoriales** concernées ;
- répondent aux enjeux locaux de **renouvellement** et de **développement urbain** ;
- concilient prix de vente accessibles, prestations de qualité et respect de l’environnement.

Vous envisagez de devenir propriétaire en Île-de-France ? Découvrez les nouveaux programmes commercialisés par la Clarm.

Le + 3F

3F favorise aussi l’accession sociale à la propriété en mettant en vente chaque année des logements anciens issus de son parc immobilier locatif. Pour en savoir plus, consultez la page dédiée à cette activité sur ce site.